



SOM-MAI-RE-



Fédération Française Handisport

42 rue Louis Lumière · 75020 paris Tél. 01 40 31 45 00 contact@handisport.org

- (f) ffhandisport
- (D) @handisportofficiel
- @FFHandisport

Réalisation : Commission sportive & Service communication. © FF HANDISPORT 2020

LA PRATIQUE SPORTIVE

Danse Handisport 04

Contactez la commission sportive 09

FÉDÉRATION

Organigramme fédéral 12
Statistiques et chiffres clés 13
Nos 25 disciplines sportives 14
Comment se faire classifier? 16

CLUBS & COMITÉS



Danse Handisport

La danse est une activité indispensable pour l'intégration dans le tissu social, le bien être , la santé et la rééducation. Elle permet de donner aux pratiquants une vraie liberté des mouvements, un sens de la créativité et de partage.

Au sein de la Fédération Française Handisport, la danse n'est pas organisée autour de la compétition. Elle reste une activité sportive de loisir en plein développement.

La discipline, reconnue par l'IPC sous le nom de para danse, peut s'organiser en compétition. Pour le moment, elle est accessible à toute personne en fauteuil manuel ou électrique dansant seul, en duo avec une autre personne en situation de handicap ou en combi avec une personne n'ayant pas de handicap.

La danse handisport en chiffres

384 LICENCIÉS

- > 102 loisirs
- > 266 établissements
- > 16 cadres dirigeants

68 STRUCTURES (+CLUBS) AFFILIÉES PROPOSENT AUJOURD'HUI LA DANSE HANDISPORT





La danse handisport, pour qui?















La danse handisport est ouverte pour tous les âges, genres et capacités. L'immédiateté de l'exécution procure un sentiment de bien-être et de confiance en soi.

La pratique individuelle ou mixte (handicapé et valide) rend la discipline accessible à tout type de déficience.

Capacités développées

Proprioception et schéma corporel • Confiance en soi • Autonomie dans une pratique sportive et sociale • Flexibilité articulaire • Élasticité musculaire

Style de pratique

Il n'existe actuellement pas de règlement en France ; la danse étant en plein développement.

De nombreux acteurs privés sont présents car la pratique de la danse sur notre territoire s'appuie quasi exclusivement sur des compétences issues d'écoles de danse privées, d'associations et de compagnies.

La Fédération joue un rôle de facilitateur pour mettre en relation toutes les personnes compétentes et motivées pour accroître l'offre de pratique pour nos clubs et licenciés.

Les différents styles de danse pouvant être pratiqués par des personnes en situation de handicap et présents sur le territoire français sont :

Danses artistiques

- > Contemporaine,
- > Jazz,
- > Hip hop.

Danse sociale et du monde

- > Cyclo danse,
- Danse de couples (rock, chachacha, rumba, Qstep, valse, tango, pasodoble...),
- > Tango argentin,
- > BSK (bachata-salsa-kizomba),
- Country.
- > Flamenco- sévillane



Pratique loisir / plaisir

La pratique de la danse peut être normé suivant le type de danse mais aussi libre selon les sensations et envies de chacun, dans ce cas, elle est souvent nommé expression corporelle. Cette liberté est fondamentale dans l'approche et la découverte de cette discipline. Elle doit même être la première étape de toutes démarches pédagogiques.

Cette activité sportive doit permettre à chacun(e) de :

- > Développer sa propre gestuelle,
- > Redécouvrir son corps sans douleur,
- > S'approprier l'espace,
- > S'épanouir et devenir plus autonome,
- > Obtenir un plaisir immédiat et un bien être.

La pratique de la danse handisport doit tenir compte des possibilités fonctionnelles des pratiquants mais aussi du parcours de chacun.



Selon les pratiquants, les objectifs de départ ne sont pas identiques. Il est essentiel d'essayer de les faire évoluer en prenant en compte les idées suivantes :

- > Danser pour favoriser l'autonomie,
- > Danser pour prendre conscience de son corps,
- > Danser pour se sentir bien et retrouver de la vitalité,
- > Danser pour s'évader,
- > Danser pour communiquer,
- Danser pour s'exprimer librement avec ses différences,
- Danser pour prendre plaisir,
- > Danser pour sentir, ressentir,
- > Danser pour créer du lien social,
- Danser pour lever les barrières des représentations liées au handicap.

La danse est aussi un sport inclusif qui ouvre tous les champs du possible lors de la pratique collective. Elle doit être adaptée en fonction du handicap et répondre aux besoins de chaque participant.

Pratique compétitive

La partie « compétition » est actuellement coordonnée par la Fédération Française de Danse.

Malgré le fait que cette partie soit très spécifique et non présente dans l'immédiat au sein de la FFH, il est essentiel de connaître son historique pour anticiper les évolutions possibles des types de pratique loisir sur le territoire.

Il existe différentes catégories de danses avec partenaire valide (combi), à deux fauteuils (duo), ou en solo :

- > **Danse standard**: valse lente, valse viennoise, tango, slowfox et quickstep,
- Danse latine: chachacha, rumba, samba, paso doble et jive,
- Danse Freestyle: peut inclure les danses standards, latines ou autres styles tel que le hip hop, ballet et street dance, contemporaine, jazz....

À SAVOIR: Les danseurs sont classés soit dans la classe sportive 1 pour les personnes plus handicapées, ou dans la classe sportive 2 pour les moins handicapées.



Matériel

Les personnes en mobilité réduite peuvent utiliser leur propre fauteuil et n'ont pas pour obligation d'investir dans un fauteuil de danse.

ACHAT DE MATÉRIEL:

Le fauteuil de danse peut être prêté par les clubs pour les débutants en attendant qu'ils puissent acquérir un équipement personnel mieux adapté au fur et à mesure de la confirmation de leur pratique. Toute association affiliée à la Fédération Française Handisport peut solliciter son dispositif d'aides au financement et bénéficier par délégation de la reconnaissance d'utilité publique. Elle pourra ainsi plus facilement être éligible aux subventions locales, générer des dons, et éditer des reçus fiscaux pour l'acquisition de matériel, la mise en place de projets, l'organisation d'évènements ou de séjours sportifs...

Plus d'informations : http://www.handisport.org/
aides-financieres/

Licence FF Handisport

Le sportif doit être titulaire d'une licence handisport, c'est à dire être rattaché à une structure affiliée à la Fédération Française Handisport (club ou section).

Licence digital solo

En synergie avec l'offre déjà existante, la Fédération a lancé son programme d'activités digitales, gratuit pour tous ses licenciés.

Chaque semaine, retrouvez via l'application Zoom des cours de danse dispensés par des professionnels. Différents styles de danses seront proposés durant l'année. Débutant, intermédiaire, confirmé... Les cours sont accessibles à tous, où que vous soyez, quelle que soit sa singularité, avec pour seuls mots d'ordre, bien-être, partage et convivialité!

Pour plus d'informations, merci de contacter notre service licence : licences@handisport.org.



Affiliation pour un club déjà affilié dans une autre fédération :

Tout club peut prendre une affiliation à la FFH (vérifier dans les statuts de l'association que la mention tout public apparaît) avec pour critère obligatoire le fait d'avoir au minimum trois licenciés dont au moins un sportif en situation de handicap, quel que soit son mode de pratique.

> Affiliation: 145€ par an jusqu'au 30/11 puis 150€

Plus d'informations : http://www.handisport.org/ftp/ Notice-Affiliation 2021-2022.pdf

Classification

Actuellement aucune classification n'est mise en place en France car la pratique compétitive nationale et internationale n'est pas développée. Les compétiteurs français participent aux compétitions organisées par les pays européens.

À SAVOIR: La pratique en loisir ne demande aucune classification.

Haut-niveau

Au niveau international et depuis 2016, L'IPC propose l'activité sous le nom de : World Para Dance.





Développement

La discipline étant nouvelle au sein de la Fédération Française Handisport, son développement va évoluer progressivement au fil des saisons au niveau national grâce à un partenariat avec la Fédération Française de Danse, mais aussi sur nos territoires avec la mise en lumière des nombreuses actions déjà en place.

L'objectif premier de la fédération est de faire découvrir cette pratique accessible au plus grand nombre et valoriser toutes les bonnes pratiques qui sont en place dans nos régions.

Formation

Des formations spécifiques à la danse de couple et cyclo danse peuvent être mises en place à la demande.

Plus d'informations : https://www.formation-handis-port.org/















CONTACTEZ-NOUS

Fédération Française Handisport

Tél. 01 40 31 45 00 42 rue Louis Lumière • 75020 paris contact@handisport.org

Facebook: https://www.facebook.com/DanseHandisport

Fédération Française Handisport danse@handisport.org





Organigramme fédéral

AU NIVEAU NATIONAL

PRÉSIDENCE • BUREAU EXÉCUTIF • BUREAU DIRECTEUR • COMITÉ DIRECTEUR



Direction Générale

Services fédéraux

Ressources humaines Relations internationales Communication & Marketing Licences & Affiliations Comptabilité / Accueil

Direction Technique Nationale

Les 5 pôles

DÉVELOPPEMENT / PERFORMANCE EXPERTISE / FORMATION TERRITOIRES

Commissions sportives
25 disciplines sportives

Direction Médicale & Paramédicale

AU NIVEAU RÉGIONAL 16 comités régionaux handisport

Équipes Technique Régionales (ETR): Référents formation, jeunes et P.A.S, clubs, sports de nature

AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL

88 comités départementaux handisport

AU NIVEAU LOCAL

1350 clubs

Statistiques et chiffres clés saison 2017-2018

Tour d'horizon des effectifs dans les principaux domaines d'activité.

Pratiquants: 32356 licences

26152 licences annuelles, dont 32% de femmes

- > 5 860 licences Compétition
- > 7605 licences Cadre
- 3944 licences Établissement
- > 8743 licences Loisir
- > 6204 Pass'sports

Structures : 16 comités régionaux & 88 départementaux

1 350 clubs dont 138 nouveaux

- > 539 associations
- > 806 sections de clubs valides représentant 60 % des structures affiliées
- > 5 structures agréées

Sport de haut niveau

- 4º place de la France aux Jeux Paralympiques d'hiver de PyeongChang
- > 52 podiums sur des épreuves mondiales dont 20 titres
- > 28 médailles européennes dont 4 titres
- > 309 sportifs inscrits sur listes ministérielles haut niveau, espoirs et collectifs nationaux.
- Plus de 100 jeunes intégrés dans le dispositif Jeunes à Potentiel (JAP)

Pratique Jeunes

- > 679 actions territoriales, dédiées ou accueillant des jeunes de moins de 21 ans, ont été menées en direction de 7705 jeunes (chiffre issu des données transmises dans le cadre du dispositif des étoiles régionales 2016).
- 4883 licenciés de moins de 21 ans dont :
- > Licences loisirs: 34%
- > Licences établissements : 40 %
- > Licences compétition: 22%
- Licences cadres: 4%
- > 162 participants au Grand Prix Handisport à Poitiers
- 734 clubs ou sections accueillent un ou plusieurs jeunes de moins de 21 ans, soit 55 % des structures affiliées à la FFH.

Label Club

- > 146 clubs labellisés dont 27 nouveaux cette saison, soit 59 clubs labellisés et 87 sections au total
- > 109 clubs 1 étoile / 26 clubs 2 étoiles / 11 clubs 3 étoiles
- > Top 3 des régions : Ile-de-France, 30 clubs / Nouvelle-Aquitaine, 18 clubs / Occitanie, 18 clubs

Sports de nature

- > 7957 pratiquants réguliers
- Le cyclisme, le ski, la randonnée et la voile sont les disciplines les plus pratiquées
- 421 structures proposent une activité régulière dont 17% en cyclisme

Formation

- > 105 sessions de formation agréées par le CNFH ont eu lieu pour un total de 1 297 stagiaires
- > 40 référents formation dans les comités et commissions sportives

Vie fédérale

 Plus de 500 participants aux Journées Nationales Handisport

NOS SERVICION DE LINES SPORTIVES

CETTE RUBRIQUE PRÉSENTE LES 25 DISCIPLINES ORGANISÉES SOUS L'ÉGIDE D'UNE COMMISSION SPORTIVE, OU PAR UN DES SERVICES, DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE HANDISPORT.

AUTRES SPORTS

LES CLUBS AFFILIÉS À LA FFH AINSI
QUE LES COMITÉS RÉGIONAUX OU
DÉPARTEMENTAUX HANDISPORT
PEUVENT PROPOSER UNE MULTITUDE
D'AUTRES SPORTS À LEURS ADHÉRENTS
DE FAÇON RÉGULIÈRE OU PONCTUELLE.



ATHLÉTISME



CANOË-KAYAK



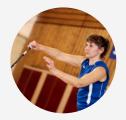
FOOTBALL SOURDS



NATATION



SKI ALPIN & SNOWBOARD



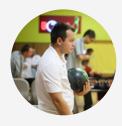
BADMINTON SOURDS



BASKET FAUTEUIL



BOCCIA



BOWLING SOURDS



CYCLISME



ESCRIME



FOOTBALL MAL-MARCHANTS



FOOT À 5 DV / CÉCIFOOT



FOOT FAUTEUIL ÉLECTRIQUE



GOALBALL



DÉVELOPPÉ COUCHÉ & MUSCULATION



HANDBALL SOURDS



PLONGÉE SUBAQUATIQUE



RANDONNÉE



RUGBY FAUTEUIL



SARBACANE



SKI NORDIQUE



SPORTS BOULES
PÉTANQUE



TENNIS DE TABLE



TIR À L'ARC



Comment se faire classifier?

Qu'est-ce que la classification?

Elle peut être définie comme une procédure incontournable dans le milieu competitif qui consiste à évaluer le potentiel physique, visuel ou auditif de chaque compétiteur, d'en étudier l'impact sur le geste technique afin de l'intégrer dans une catégorie appelée "classe".

- Les classes servent à rétablir l'équité dans la compétition sportive : réduire ou annihiler les désavantages liés au handicap afin de donner à chacun les mêmes chances de victoire basées uniquement sur le niveau sportif.
- Chaque sport a son système de classification en fonction du handicap du sportif et de ses capacités fonctionnelles.
- La classification se décline en trois niveaux : local ou régional (dans certains sports), national, international.

Qui sont les classificateurs?

- > Le classificateur Médical :
 - Médecin spécialiste en rééducation, de la vision ou de l'audition
 - Kinésithérapeute, Ergothérapeute... ou autre technicien de santé connaissant le handicap et compétent pour pratiquer des bilans médicaux chiffrés ou fonctionnels

Le classificateur Technique: spécialiste de l'activité il a une connaissance médicale minimale et son rôle est d'analyser le geste technique en vue de déterminer l'impact de la déficience sur l'efficacité motrice en situation.

À SAVOIR La classification médicale est la base du système car elle détermine la nature de la pathologie, vérifie si elle s'intègre dans les pré-requis de l'activité (admissibilité) et est garante de l'éligibilité du sportif. Certaines classifications sont uniquement fonctionnelles.

Comment se faire classifier au niveau de son club (ou comité)?

Pour participer à mes premières compétitions au niveau régional, il faut que l'on puisse m'attribuer une première classification provisoire.

- Mon entraîneur, le kiné, le médecin ou les techniciens de mon club ou de mes comités peuvent s'appuyer sur les documents fournis par la commission sportive : procédure, guide et fiches de classification.
 - Voir sur www.handisport.org
- Je peux également contacter les classificateurs nationaux des commissions sportives (ou la commission sportive) pour affiner la classification et confirmer mon "éligibilité" (notion de handicap minimum pour participer aux compétitions handisport).

Les classificateurs nationaux sont susceptibles, dans certains sports, de demander des pièces complémentaires (dossiers médicaux) pour aider à attribuer la première classification.

Comment se faire classifier au niveau national?

> 1re étape / Constitution d'un dossier de classification nationale. Ce dossier comprend un document d'acceptation (consentement à être classifié), une partie administrative, une partie sportive éventuelle, une partie médicale et des documents complémentaires.

À SAVOIR Les instances régionales peuvent contribuer à l'élaboration du dossier de classification qui sera transmis aux instances nationales.

- > 2^{ème} étape / Organisation d'un rendez-vous avec le(s) classificateur(s) national(-aux)
 - S'il y a lieu, je suis en tenue sportive.
 - J'ai ramené le double du dossier ainsi que les documents complémentaires.
 - Je remplis les documents qui me sont demandés.
 - L'examen médical : le classificateur médical me fait un ou plusieurs bilans adaptés à ma pathologie
 - Les tests techniques ou fonctionnels : le classificateur technique peut me faire passer des tests en situation fonctionnelle ou de jeu...

À l'issue de la première étape, le pratiquant est reçu en entretien par les évaluateurs qui lui donnent sa classe provisoire.

À SAVOIR Le sportif mineur doit être accompagné pendant la classification par son entraineur ou une autre personne majeure. Les renseignements médicaux restent confidentiels.

> 3^{ème} étape / Durant les épreuves ou les phases de jeu. Les classificateurs observent le sportif pour confirmer la classification attribuée ou la modifier si besoin. Après ces deux phases, la classification nationale devient officielle.

Comment se faire classifier au niveau international?

La démarche est initiée par la commission sportive auprès des instances internationales.

- Pour la plupart des disciplines, la classification est juxtaposée à une compétition Open.
- Le nombre de ces opportunités est limité.
- La licence internationale (Dossier à constituer auprès du CPSF via la Commission Sportive).
- Téléchargement du dossier sur le site internet de l'instance internationale (IPC ou fédération internationale concernée via le CPSF)

À SAVOIR La classification internationale est la dernière recevable

Comment fonctionne la classification pour les sportifs déficients sensoriels?

- Pour les sportifs sourds : il faut fournir un audiogramme, établi par un médecin O.R.L indiquant une perte auditive d'au moins 55 dB de moyenne sur les 3 fréquences 500, 1000 et 2000 Hertz.
- Pour les sportifs déficients visuels : il faut fournir un dossier renseigné par un médecin ophtalmologiste indiquant l'acuité visuelle et le champ de vision du sportif.

La classification spécifique aux événements jeunes (10 à 21 ans)

Cette classification comprend 2 grandes catégories de pratique : « Debout » et « Fauteuil » qui sont en fonction de la façon dont le jeune pratique son activité sportive et qui représente son mode de déplacement habituel.

Au sein de ces deux grandes catégories de pratique, de 4 à 7 classes de handicaps sont définies en fonction du potentiel physique ou sensoriel de chaque jeune :

- Debout: D1 D2 D3 D4 D5A (non voyants) -D5B (mal voyants) - Sourds
- Fauteuil: FE (Fauteuil Electrique) F1 F2 F3
- www.handisport.org/documents/jeunes/Classifications-Jeunes.pdf



VOS RESSOURCES CLASSIFICATION

Personnes ressources

Conseiller Technique Fédéral Régional ou Correspondant Régional, Médecin Régional, Directeur Sportif, Classificateur

Renseignements auprès de votre comité régional :

http://annuaire.handisport.org

Documents ressources

Consultez les sites internet des commissions sportives Handisport, accès via:

www.handisport.org/tous-les-sports



CLUBS &CO,-MITES



Clubs, 6 bonnes raisons de vous affilier

Retrouvez tous les documents concernant les affiliations, licences et assurances sur le site fédéral, rubrique "CLUBS & COMITÉS" : www.handisport.org/affilier-son-club



UNE PRATIQUE SPORTIVE DIVERSIFIÉE

- > Licence multisport (une licence : plus de 50 sports)
 - > Accès aux compétitions
- > Une assurance spécialisée aux sportifs en situation de handicap



L'EXPERTISE HANDISPORT

- > Accès à des formations pour vos bénévoles, dirigeants, éducateurs, entraineurs et arbitres
- > Accès à la Médiathèque : de nombreux documents vidéos, photos, un vrai outil de partage



DES OUTILS MIS À DISPOSITION

- > Des ressources de financement
- Permettre à votre structure d'être affiliée au sein du mouvement handisport et bénéficier de son réseau de communication
 - > Une plateforme d'avantages



RÉSEAU

Être accompagné dans votre projet de club par les comités départementaux et régionaux handisport : conseils, soutien administratif, logistique, financier...



ÉVÉNEMENTS & COMPÉTITIONS

Participer aux événements et compétitions handisport



FORMATION

Formez les cadres licenciés de votre club : bénévoles, dirigeants, éducateurs, entraîneurs, arbitres



Licences & affiliations: mode d'emploi

Notice Affiliations Licences

Ce document de référence recense toutes les informations, règles et recommandations applicables pour la saison. www.handisport.org/affilier-son-club

Au sommaire:

- > Affiliations
- Types de licences et tarifs
- Structures agréées
- > Certificats médicaux
- > Mutation (pour les compétiteurs)
- > Assurances, garanties, réserves et exclusions
- > Doubles licences et conventions interfédérales
- Avantages offerts par la licence
- > FAQ outils licences



Repères

- La licence est nationale pour la pratique du loisir : elle permet de prendre part aux activités et de pratiquer tous les sports de loisirs autorisés par l'assurance et mentionnés sur votre certificat médical, dans toutes les associations affiliées à notre fédération. Seule l'adhésion à l'association suivante pourra vous être demandée.
- Licence compétition: les sportifs pratiquants plusieurs disciplines en compétition bénéficient de la gratuité de leurs 2° et 3° licences compétition quel que soit le club. Seule l'adhésion à la 2° ou 3° association pourra vous être demandée.
- Pass' Sport 3 ou 10 jours (consécutifs):
 titre d'adhésion et d'assurance temporaire.
 Déclarez votre manifestation en ligne au moins 48 h avant son démarrage.



http://licences.handisport.org

Une seule adresse pour gérer vos licences et affiliations, accéder à vos données et statistiques et retrouver vos documents.

- > Attestations d'affiliation et d'assurances
- > Reçus comptables
- > Formulaires d'assurance
- > Formulaire de mutation
- > Certificat médical type
- > Conventions interfédérales
- Mandat de prélèvement
- > Déclaration d'accident
- > Notice Affiliations Licences
- > Mode d'emploi réaffiliation

Contacter le Service Licences

Danaé DELONGLÉE

Tél. 01 40 31 45 19 · <u>licences@handisport.org</u>
Permanence téléphonique du lundi au vendredi
de 13h30 à 17h30

Fabien FRANCISCO (accueil & standard FFH) Tél. 01 40 31 45 00

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Certificat médical

- A NOTER La commission médicale de la FFH, en accord avec le Comité Directeur, a choisi de ne pas modifier le protocole de prise de licence actuel. Par conséquent, toute demande de licence doit obligatoirement être accompagnée d'un certificat médical datant de moins d'un an et attestant l'absence de contre-indication à la pratique de la ou des activité(s). Pour la compétition, le CM doit préciser : « absence de contre-indication à la pratique en compétition ».
- Pass' Sports: il est vivement recommandé aux organisateurs de manifestations sportives ouvertes aux titulaires de Pass'Sports de demander la présentation d'un CM.
- Manifestations sportives: les organisateurs de manifestations sportives doivent s'assurer au préalable que les participants sont en capacité de produire ou justifier d'un CM adéquat, qu'il s'agisse ou non d'une compétition, et inscrire ces dispositions au règlement de la manifestation.
- Pour participer à une compétition, officielle ou non (championnat, raid multisports, challenge multi activités, etc), le licencié doit présenter:
 - soit un CM datant de moins d'un an et attestant l'absence de contre indication à la pratique en compétition de la discipline concernée.
 - soit sa licence compétition délivrée pour la discipline concernée et portant attestation de la délivrance de ce certificat.



CLUBS / N'oubliez pas de mettre à jour vos informations!

Il est indispensable de mettre à jour vos coordonnées. même en cours de saison.

- Les informations publiques accessibles via l'outil extranet Trouver un club / Où pratiquer? sont directement issues, en temps réel, de l'outil de gestion des licences et affiliations.
- Pour mettre à jour vos informations, connectez-vous sur : https://licences.handisport.org

À SAVOIR Les associations d'établissements qui accueillent exclusivement leurs résidents lors des créneaux de pratique sportive doivent le mentionner sur l'outil de gestion des licences et affiliation à la rubrique "publics accueillis".



LICENCIÉS / Accédez à votre espace

- NOUVEAUTÉ Licence dématérialisée : imprimez désormais votre licence directement depuis votre espace licencié.
- > Vous pouvez modifier en ligne vos coordonnées postales et téléphoniques, renseigner votre e-mail pour recevoir Handisport Le Mag', télécharger votre photo numérique et imprimer si besoin une attestation de licence.
- Pour accéder à votre espace "Licencié Handisport", vos codes de connexion vous ont été envoyés par e-mail lors de la saisie de votre licence 2018/2019.

La licence sportive

La licence Handisport permet à chacun d'accéder à l'offre sportive de la Fédération Française Handisport et de s'assurer dans le cadre des activités. Le tarif de la licence se distingue de celui de l'adhésion à un club dont le montant est fixé par chaque structure.

	Pass'sport 3 jours	Pass'sport 10 jours	Licence Loisir	Licence Établissement ³	Licence Compétition	Licence Cadre (+ de 18 ans)
TARIFS	1€	5€	28,50€	de 17 à 8€ tarif dégressif⁴	28,50 € pour les - 20 ans 65 € pour les + 20 ans Gratuité 2°, 3° licence compétition	28,50€
DURÉE / VALIDITÉ	3 jours consécutifs	10 jours consécutifs	31 août 2019	31 août 2019	31 août 2019	31 août 2019
JEUNES Développement						
JEUNES Animation découverte						
JEUNES Pré-compétition						
JEUNES Performance						
LOISIRS tous sports¹ tous niveaux						
COMPÉTITIONS TOUS SPORTS ¹ sans délivrance de titre ²						
COMPÉTITIONS DANS UN SPORT ¹ avec délivrance de titre ²						
FORMATIONS						

La licence ne couvre que les sports autorisés par l'assurance et mentionnés sur le certificat médical (datant de moins d'un an) attestant de l'absence de contre indication à la pratique de la ou des disciplines choisies.

La délivrance de titres concerne les championnats départementaux, régionaux et nationaux (au sens de l'article R131-13 du Code du Sport).

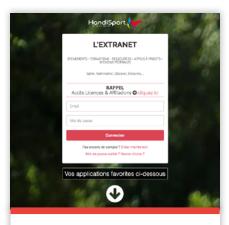
^{3.} La licence Établissement est réservée aux sportifs des structures spécialisées.

^{4.} Tarif dégressif en fonction du nombre de licences prises pour l'année en cours.



Vos applis handisport extranet.handisport.org

La FFH poursuit le déploiement d'outils permettant un accès facilité aux informations sur les activités de la fédération, de ses comités et clubs : gestion des formations, des calendriers, des licences et labels, des compétitions et sportifs de haut niveau, etc. Ces applications, selon leur usage, sont progressivement mises à disposition du grand public, des clubs et licenciés.



La page d'accueil de toutes vos applis!

http://extranet.handisport.org

Tous vos outils extranet sous la main, d'un seul coup d'oeil. Gagnez du temps, ajoutez cette page à vos favoris!



Où pratiquer? Trouver un club

http://annuaire.handisport.org

Accessible dès la page d'accueil du site FFH, cette appli vous permet d'accéder aux coordonnées de l'ensemble des structures handisport. "Où Pratiquer?" est au cœur de l'information fédérale sur l'activité des clubs affiliés.

À SAVOIR / Nous vous rappelons que ces informations sont directement issues de l'outil de gestion des licences et affiliations. Clubs, n'oubliez pas de mettre à jour vos informations, même en cours de saison!



Les événements handisport partout en France

http://calendrier.handisport.org

Vous organisez un événement ou une compétition? N'oubliez pas de renseigner dès maintenant le calendrier officiel FFH, c'est une étape incontournable pour le faire savoir, pour nous permettre de le relayer et surtout pour mobiliser des participants! Source d'infos officielle, le calendrier en ligne est l'un des outils les plus consultés du site, notamment par les partenaires et les médias! Pour plus de visibilité, nous vous recommandons d'ajouter des infos complètes : dossier, flyer, affiche, lien vers votre site ou page Facebook...



Licences & affiliations Label club

http://licences.handisport.org

Se réaffilier au mouvement handisport, prendre des licences, observer vos statistiques et progressions, candidater au label club handisport

À SAVOIR / Retrouvez sur cet outil l'ensemble des procédures liées à votre structure.



Votre messagerie handisport

http://webmail.handisport.org

Clubs et comités, le webmail handisport est la messagerie par laquelle passent toutes les informations essentielles et officielles de la fédération. Ne passez pas à côté d'une info importante, consultez votre messagerie.



Un espace mutualisé, réservé à tous!

http://agora.handisport.org

Partagez vos idées, vos ressources et bonnes pratiques sur Agora, la plateforme d'échange des acteurs du mouvement.

À SAVOIR / Les interventions des Journées Nationales Handisport sont accessibles sur Agora: powerpoint, présentation, compte rendus, photos...



Suivre une formation handisport

http://formation.handisport.org

Retrouvez toutes les formations fédérales agréées par le CNFH et déclarées par les comités reconnus "organisme de formation" ou par les commissions sportives : abécédaire, animateur, moniteur, CQH, arbître...

Consultez le calendrier et inscrivezvous à la session de votre choix.

À SAVOIR / Tout stagiaire ou intervenant dispose d'un espace personnel lui permettant d'avoir accès aux informations ou documents liés à une session de formation.



Photos

http://photos.handisport.org

Plus de 10000 photos à consulter et à télécharger pour illustrer vos supports de communication.

Vidéos

http://videos.handisport.org

Les vidéos peuvent aussi être téléchargées et présentées hors connexion lors d'une intervention en établissement public ou d'une sensibilisation.



Le Centre Ressources

mediatheque.handisport.org

Avec plus de 1000 références (documents, vidéos, photos) liées à la thématique "Sport & Handicap" ce nouvel outil de partage des connaissances, ouvert au grand public, valorise l'expertise fédérale auprès des étudiants et chercheurs.

Une question?

Contact: Samuel GINOT s.ginot@handisport.org

Notes

Notes

INOTES	

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

PARTENAIRE OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION ET DES ÉQUIPES DE FRANCE







PARTENAIRES OFFICIELS











PARTENAIRES ASSOCIÉS & FOURNISSEURS OFFICIELS































PARTENAIRE DE LA COMMISSION DANSE







ffhandisport



handisport.org



@FFHandisport

FÉDÉRATION FRANÇAISE HANDISPORT

42 RUE LOUIS LUMIÈRE ● 75020 PARIS TÉL. 01 40 31 45 00 contact@handisport.org